

**FPIP**
**Fédération Professionnelle Indépendante de la Police**

FPIP, 19 rue Borrégo 75020 Paris



Jean Luc Mausy Pélissou,

Chargé des Personnels Retraités, Réservistes et des Relations Publiques

 T : 06 27 77 58 80 - [jeanluc.mausypelissou@sfr.fr](mailto:jeanluc.mausypelissou@sfr.fr),

## LES RETRAITES DES FONCTIONNAIRES SONT SUR LA TABLE ! ELLES VONT ÊTRE MANGÉES, MAIS A QUELLE SAUCE ?



# TOUCHE PAS À MA POLICE !

Le calcul de la retraite pour les fonctionnaires est dans les tuyaux, la réforme est en marche... le rapport Moreau est ficelé ! Le gouvernement met en avant « *Quant on vit plus longtemps on peut travailler plus longtemps... Il faut participer aux efforts... Le gel des salaires et des pensions est nécessaire...* »

**Nos chers élus sont-ils concernés par cette réforme ?** Car des économies sont à faire de ce côté-là. N'est-ce pas Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs !!!

**La FPIP rappelle** l'attachement au code des pensions civiles et militaires et n'acceptera aucun nouveau recul !

**La FPIP rejette** l'allongement des cotisations !

**La FPIP demande** le statu quo du calcul des pensions des agents publics (sur les six derniers mois de la carrière)

**La FPIP insiste** ; Le métier de Policier est dangereux. Les régimes cycliques ne font pas de vieux retraités. Il est normal et équitable que l'engagement professionnel des policiers ait été classé « statut spécial » au regard de sa fonction au service de la République. 110000 policiers et 110000 gendarmes représentent le contingent de personnels qui assurent cette mission, la sécurité des personnes et des biens. C'est aussi le plus petit secteur d'activité au sens du nombre au sein de la IIIème fonction publique.

**La FPIP milite** depuis plus de 10 ans pour la création d'une IVème fonction publique qui rassemblerait et permettrait de protéger les agents au moyen du statut spécial, en bénéficiant d'avantages spécifiques et notamment pour le calcul de la pension de la retraite. Ces avantages comprendraient évidemment les grilles de salaires et le déroulement de carrière des personnels qui deviendraient un atout pour s'engager dans le métier !

**La FPIP saisit** le Ministère de l'Intérieur Français et le Conseil Européen par l'intermédiaire d'EUROCOPI sur ce dossier social.

**La FPIP vous informe** qu'EUROCOPI représente 500000 Policiers et Gendarmes en Europe ! Notre planche de salut c'est l'union.

## Notre force c'est vous ! Rejoignez-nous ! Ensemble nous réussirons !

Jean Luc Mausy Pélissou  
Secrétaire National





## SGAP SUD-OUEST

REGION AQUITAINE-MIDI-PYRENEES-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTE  
PORTES David, Secrétaire Zone Sud Ouest 06.62.23.36.44  
GAILHARD Didier, Secrétaire Régional Midi Pyrénées 06.08.43.96.74  
MAURIN Frédéric, Secrétaire Régional Poitou Charente 07.61.85.11.56

Zone sud ouest le 17 juin 2013

## NOS RETRAITES EN DANGER

**Le rapport MOREAU vient de tomber vendredi et remis à Matignon  
Il en ressort plusieurs axes :**

**Une des principales solutions est qu'il va falloir travailler plus pour toucher moins.....**

Une augmentation rapide de la durée de cotisation à 43 ans pour la génération 1962, puis 44 pour la génération 1966 contre une durée actuelle de 41,5 ans. Une solution plus progressive est à l'étude aussi, mais la finalité restera la même.

Ce rapport propose aussi de modifier le mode de calcul des retraites en le faisant reposer sur une période plus longue que les 6 mois et en intégrant une partie des primes.

**Proposition du rapport « une référence variant de 3 à 10 ans ».**

Autres pistes : Mettre à contribution les retraités eux-mêmes, hausse de la CSG et réviser certains avantages fiscaux. La commission appelle aussi à une convergence pour les pensions de réversion et les avantages familiaux.

Ce rapport parle beaucoup des inégalités PUBLIC/PRIVE:

**MAIS que l'administration commence par balayer devant chez elle !!!**

**A combien nous rémunère-t-on les heures de nuits? A combien nous rachète-t-on les RTT, les permanences des OPJ sans les primes, on commence notre carrière à peine plus qu'au smic.....**

Les promotions pour les collègues ayant des qualifications, seule administration ou le temps d'attente entre l'obtention d'un examen et la prise d'un grade est si long.....

Et les retraites additionnelles AGIRC ET ARCCO pour le privé, nous n'avons rien de semblable ???

**La retraite additionnelle des fonctionnaires qui vient d'être épinglé par la cour des comptes cette année, « les rentes viagères ne devraient améliorer significativement, quoique modestement, les revenus des agents ayant cessé leur activité qu'à partir de 2045/2050... »**

Je cite : « sur certains sujets importants des problèmes même de régularité »

Des achats de la dette souveraine de pays encore plus mal que nous. Ah ces technocrates qui jouent avec nos retraites.....

**Et pour nous les flics, une double peine :**

**1<sup>ère</sup> peine :** allongement de la durée de calcul de la pension

**2<sup>ème</sup> peine :** la durée des échelons est plus longue, .....Merci qui ??? Ca va être très long pour la suite....

Petit exemple de solidarité : la retraite d'un parlementaire après 5 ans d'exercice, 1250€ environ et plus si affinité avec les électeurs....

**Nous ne sommes pas un régime spécial et il ne faut pas nous noyer dans des mesures générales : Nous avons un métier à risques et usant.**

**Pour certains collègues l'heure du choix va arriver, continuer à travailler ou perdre des acquis  
La fonction de policier doit rester à part dans la fonction publique.**

**Ne touchez pas à ces maigres acquis !**

**Cette réforme entrainera des pertes annuelles allant jusqu'à 4000 euros par an.**

**POUR BEAUCOUP DE COLLEGUES  
LA RETRAITE EST LE SEUL PATRIMOINE**

Le zonal Adjoint sud- ouest Didier GAILHARD

**EURO COP regroupe 27 pays Européens, 36 syndicats de Policiers.  
EURO COP représente 500.000 policiers et siège dans les instances Européennes**





## ZONE SUD

BRUN Sébastien, Secrétaire Régional Zone sud, brunseb@numericable.fr, 06 95 39 68 06

JACOTIN Christophe, Secrétaire Régional Adjoint, cjacotin@aol.com, 06 22 15 54 88

Bureau Régional, CRS 54, Rue Saint-Pierre, 13005 Marseille

tel : 09 80 61 70 90 fax 04 91 18 94 71

Siège National : 19, rue du Borrégo 75020 PARIS - www.fpip-police.com



# ATTENTION DANGER !

## La **F.P.I.P** reste **très vigilante** sur le projet de loi concernant les **retraites**

En effet le rapport Moreau préconise entre autre:

- \* Calcul des retraites sur les 10 dernières années de salaires (actuellement 6 derniers mois)
- \* Arrêt de l'indexation des retraites sur l'inflation (perte de pouvoir d'achat)
- \* Alignement de la CSG des retraités imposable sur celle des actifs

Si certains ont signé dernièrement des « accords » précarisant les salariés du privé (accords ANI), rends toi bien compte collègue, que ces mêmes syndicats présents dans la Police ne se priveront pas de brader nos acquis une fois de plus !

Vous en avez marre de vous faire plumer ; ouvrez les yeux et comme de plus en plus de policiers, rejoignez vous aussi la **F.P.I.P**, la seule qui vous défend vraiment !

**---REJOIGNEZ NOUS.---**

**L'avenir s'écrit avec la FPIP**



Suivez nous sur  
[www.facebook.com/fpipzonesud](http://www.facebook.com/fpipzonesud)

Le Bureau Zonal le 18 juin 2013

***NB** : malgré les déclarations de Monsieur le Président de la République lors d'une émission TV, nous devons demeurer attentifs et ne manquerons pas d'appeler à la mobilisation si l'on touchait au mode de calcul de notre pension de retraite.*